

## Les visiteurs étrangers en France

Marie Antczak et Marie-Anne Le Garrec\*

**Le tourisme constitue un apport essentiel pour les échanges extérieurs de la France puisque depuis 1999, il représente le premier poste excédentaire de la balance des paiements. Si la France apparaît comme la première destination touristique du monde avec 82 millions d'arrivées de touristes étrangers en 2007, elle n'occupe que la troisième place en termes de recettes. Compte tenu de sa situation géographique, la France comptabilise en effet un certain nombre de courts séjours qui ne sont souvent que de simples transits comportant seulement une nuit passée en France. Ainsi, sur les 82 millions d'arrivées, 68 millions ont la France pour véritable destination touristique. Outre ces 82 millions de touristes, la France a accueilli 114 millions d'excursionnistes au cours de l'année 2007, soit 196 millions de visiteurs au total.**

**Près de 9 visiteurs sur 10 viennent des pays européens limitrophes de la France, le plus souvent en voiture, avec une grande majorité de Britanniques et d'Allemands. Le tourisme étranger se concentre à 70 % dans l'hébergement marchand. Enfin, en dehors des loisirs ou des affaires, les touristes étrangers viennent en France pour y faire du tourisme culturel ou du shopping.**

Le tourisme des étrangers en France revêt une grande importance économique car il représente chaque année un tiers de la fréquentation touristique du pays. De plus, la ligne « Voyages » de la balance des paiements, positive depuis 1978, en est devenue le premier poste excédentaire en 1999, année où le tourisme a entièrement compensé le solde déficitaire de la ligne « Énergie » de la balance des paiements.

### La France : première destination touristique du monde ?

On a coutume de dire que la France est la première destination touristique du monde. C'est exact au regard de l'indicateur retenu par l'organisation mondiale du tourisme : avec 82 millions d'arrivées de **touristes étrangers**, la France détient le record. Par contre, pour les recettes – l'autre indicateur retenu par l'Organisation mondiale du tourisme – la France ne vient qu'en troisième position mondiale derrière les États-Unis et l'Espagne. Ce décalage entre les deux classements veut-il dire que le tourisme en France serait moins efficace que chez nos concurrents ? En fait, chacun des deux indicateurs retenus présente des limites.

Le premier indicateur – le nombre d'entrées de touristes étrangers – comptabilise, pour un pays comme la France (compte tenu de sa taille et de sa situation géographique) un certain nombre de courts séjours qui ne sont souvent que de simples transits comportant une nuit passée en France. La décomposition de ce nombre d'arrivées par motif du séjour montre que sur 82 millions d'arrivées de touristes étrangers, 14 millions de touristes transitent par la France. Certes, ils y passent au moins une nuit, mais ce séjour ne constitue qu'une étape vers une autre destination. Ainsi, ce sont seulement 68 millions de séjours qui ont la France comme destination principale. Le nombre d'entrées touristiques en Espagne est plus faible (60 millions) mais, s'agissant d'une péninsule, les touristes qui y viennent ne se contentent pas de traverser le pays, ils y séjournent plus longtemps.

---

\* Marie Antczak et Marie-Anne Le Garrec, direction du Tourisme, ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

Le deuxième indicateur – les recettes générées par les touristes étrangers – ne peut pas valablement être utilisé pour des comparaisons entre « États » de taille aussi différente que les États-Unis et la France. Un Belge sera « touriste étranger » en France tandis qu'un New-Yorkais ne sera pas étranger en Californie. La comparaison entre la France et l'Espagne reste par contre pertinente : elle permet de constater année après année les meilleures performances de nos voisins ibériques en matière de recettes touristiques : les touristes étrangers y séjournent en moyenne deux semaines contre seulement une semaine dans l'hexagone. C'est en 1999 que l'Espagne a devancé la France en matière de recettes touristiques internationales ; ce classement ne s'est jamais démenti depuis.

## La France, carrefour géographique de l'Europe avec 114 millions d'excursionnistes

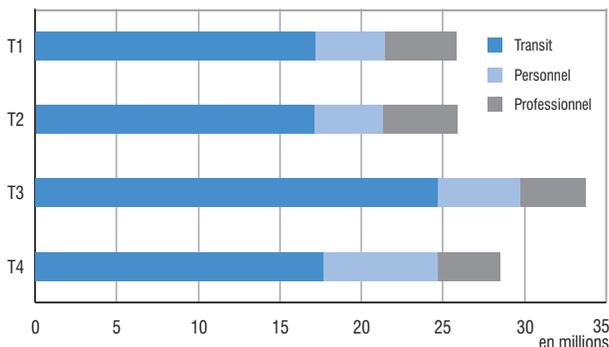
En 2007, la France accueille 196 millions de visiteurs non résidents : parmi eux, 114 millions d'**excursionnistes** qui passent seulement la journée en France, sans y passer la nuit. En effet, de par sa position de carrefour géographique en Europe, la France constitue souvent une destination de transit pour ses voisins européens : ainsi les deux tiers des excursionnistes ne font que transiter par la France pour se rendre dans un autre pays. Seulement 18 % des excursionnistes font un aller et retour en France dans la journée pour un motif personnel et 17 % pour un motif professionnel.

Les transits sont un peu plus importants pendant l'été, période au cours de laquelle nombre de nos voisins d'Europe du Nord se rendent en Italie ou dans la péninsule ibérique (*figure 1*). Les excursions pour raison personnelle culminent quant à elles en fin d'année. Hormis le 3<sup>e</sup> trimestre (30 % des arrivées), les arrivées d'excursionnistes sont assez constantes : 22 % au 1<sup>er</sup> trimestre, 23 % au 2<sup>e</sup> et 25 % au 4<sup>e</sup>.

En 2007 comme en 2006, 95 % des excursionnistes viennent des pays limitrophes de la France. La quasi-totalité d'entre eux (91 %) entrent en France par la route. Viennent en tête les visiteurs résidant habituellement en Belgique et au Luxembourg (28 % des arrivées), en Allemagne (22 %) et en Suisse (18 %). Les autres clientèles significatives en matière de visites à la journée sont originaires d'Italie et d'Espagne (10 % chacun), et dans une moindre mesure, du Royaume-Uni et des Pays-Bas (près de 4 % chacun). Les visiteurs en transit sont d'abord des Allemands (28 %) puis des Belgo-Luxembourgeois (25 %) ; viennent ensuite les Italiens, les Espagnols et les Suisses (10 % chacun).

Si l'on exclut les transits, 70 % des visiteurs venus uniquement pour raison personnelle ou professionnelle, sont originaires de Belgique ou du Luxembourg et d'Allemagne, avec respectivement 38 % et 33 % des arrivées.

### 1. Arrivées trimestrielles d'excursionnistes non résidents selon le motif en 2007



Sources : direction du Tourisme ; TNS-Sofres, enquête sur les visiteurs de l'étranger (EVE) 2007.

37 % des excursionnistes déclarent avoir pratiqué une ou deux activités lors de leur visite en France en 2007. Ces activités varient sensiblement avec le pays de résidence habituelle des visiteurs (figure 2). Les Belgo-Luxembourgeois viennent d'abord pour motif professionnel (56 %), puis pour tourisme culturel, pour faire du shopping ou pour agrément. Les Allemands déclarent venir en France d'abord pour faire des achats (40 %), puis pour raison professionnelle (38 %) et enfin pour agrément ou tourisme culturel. Les Italiens et les Suisses déclarent d'abord être venus pour affaires professionnelles, puis pour agrément ; ce sont eux qui viennent le plus pratiquer une activité de sports d'hiver. Les Espagnols et les Britanniques déclarent avant tout faire des achats lors de leur venue en France, puis un motif de loisir ou d'agrément.

En 2007, les excursionnistes ont dépensé 5,4 milliards d'euros. Le classement est un peu différent de celui des arrivées. Les Belgo-Luxembourgeois sont toujours en tête mais avec moins de 25 % des recettes pour 28 % des arrivées. Ils sont suivis par les Suisses (23 % des recettes), les Allemands (19 %), les Italiens (11 %) et les Espagnols (10 %).

## 2. Activités pratiquées par les excursionnistes hors transit en 2007

Pays habituel de résidence	en % des arrivées					
	Professionnel	Achats	Loisirs, agrément	Tourisme culturel	Visites	Sport
Allemagne	37,8	40,0	23,6	16,0	11,1	2,5
Belgique, Luxembourg	56,5	13,8	10,6	15,2	10,3	2,2
Espagne	22,4	59,0	17,8	1,8	0,0	1,7
Italie	60,3	8,5	20,0	12,7	1,7	5,6
Pays-Bas	56,1	23,4	15,2	23,5	0,6	0,3
Royaume-Uni	8,9	66,5	33,2	9,8	2,8	2,4
Suisse	47,7	13,1	23,6	16,7	3,1	6,3

Note : le total est supérieur à 100 % car plusieurs activités peuvent être pratiquées.

Sources : direction du Tourisme ; TNS-Sofres, enquête sur les visiteurs de l'étranger (EVE) 2007.

## 82 millions d'arrivées de touristes en 2007, mais seulement 68 millions à destination de la France

En un peu plus de 30 ans, le nombre d'arrivées de touristes étrangers en France a plus que triplé : en effet, en 1976 l'enquête aux frontières avait recensé 25 millions d'arrivées. La fréquentation a crû à un rythme modéré jusqu'à la fin des années 1980, puis a connu une période de forte expansion pendant les années 1990 (figure 3). Après avoir atteint un niveau exceptionnel en 2000 avec 77 millions d'arrivées, les événements du 11 septembre 2001 ont entraîné une baisse du nombre d'arrivées, malgré un bon début d'année. Le nombre de touristes étrangers a de nouveau augmenté en 2002 : la fréquentation des clientèles en provenance des États-Unis, du Moyen-Orient et du Japon a chuté, mais cette baisse a été plus que compensée par une fréquentation accrue de la clientèle européenne. L'année 2003 a été marquée par l'épidémie du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et le début de la guerre en Irak, deux événements qui ont accentué la baisse de la clientèle long-courrier : les Américains comme les Japonais ont boudé la France. Les touristes européens sont eux aussi moins venus, en raison d'une conjoncture économique morose. En outre, la France a dû faire face à la progression de la concurrence de destinations meilleur marché comme l'Afrique du Nord ou la Croatie. C'est seulement à partir de 2005 que la France a pu profiter à nouveau de l'essor du tourisme international et retrouver une forte croissance en 2007 : pour la deuxième année consécutive, les arrivées de non résidents ont progressé de 3,8 % par rapport à l'année précédente.

Toutefois cette affluence de touristes reste toute relative : si 82 millions de touristes non résidents sont venus dans notre pays qui compte environ 65 millions d'habitants, ces touristes ne séjournent pas tous ensemble en France. La pointe journalière, atteinte en été, est d'un peu

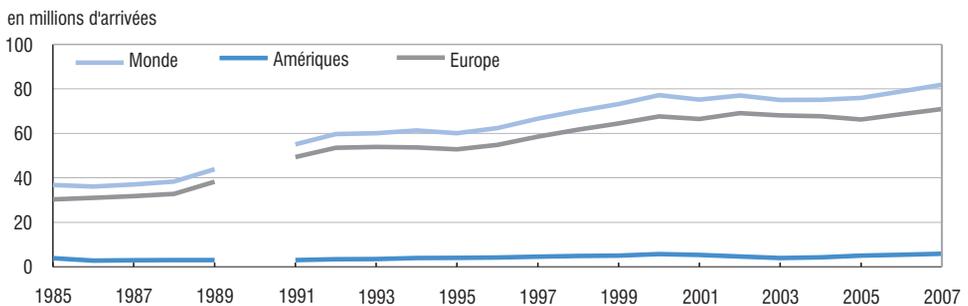
moins de 4 millions de touristes étrangers en France métropolitaine. Dans le même temps, environ 1 million de Français sont en voyage à l'étranger : la surpopulation induite par le tourisme sur notre territoire n'excède donc jamais 3 millions de personnes.

Parmi les 82 millions d'arrivées de touristes enregistrées en 2007, 46 % donnent lieu à un court séjour de 1 à 3 nuits et 54 % à un séjour plus long, d'au moins 4 nuits. Hormis les 14 millions de touristes en transit pour au moins une nuit (soit 17 % des arrivées), 68 millions de touristes non résidents séjournent en France plus d'une nuit essentiellement pour motif personnel (72 % des arrivées), et plus rarement pour motif professionnel (11 %).

Quelle que soit la durée de leur séjour dans l'hexagone, les touristes étrangers privilégient très nettement les deuxième et troisième trimestres lorsqu'ils viennent pour un séjour à motif personnel : vacances, loisirs, visite à des amis, tourisme culturel... (figure 4). En effet, les deux tiers des arrivées de touristes en transit ou en séjour personnel sont concentrés sur la période qui s'étend d'avril à septembre. Par contre, les arrivées pour motif professionnel sont régulièrement réparties entre les trimestres.

Le troisième trimestre est celui des longs séjours par excellence puisqu'il rassemble à lui seul plus de la moitié des séjours supérieurs à une semaine : 51 % des séjours de 8 à 14 nuits et 53 % des séjours de deux semaines ou plus (figure 5). Et bien évidemment, les très longs séjours (de deux semaines ou plus) sont beaucoup plus rares l'hiver.

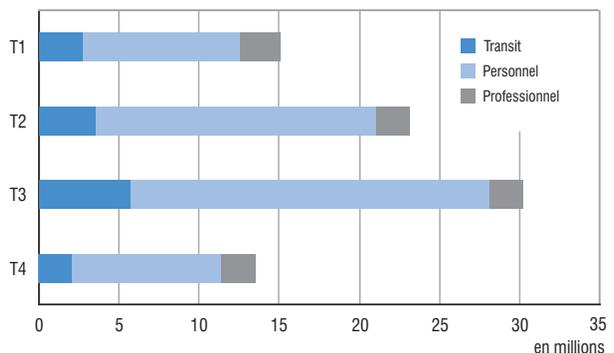
### 3. Arrivées de touristes étrangers selon leur continent d'origine



Champ : hors touristes arrivés en autocar de 1985 à 1989 (4,5 millions en 1989).

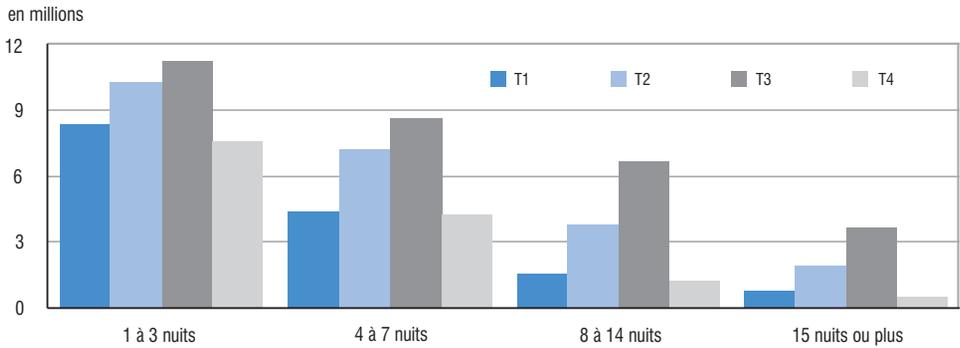
Sources : enquête aux frontières jusqu'en 2004, EVE depuis 2005.

### 4. Arrivées trimestrielles de touristes non résidents selon le motif



Sources : direction du Tourisme ; TNS-Sofres, enquête sur les visiteurs de l'étranger (EVE) 2007.

## 5. Arrivées trimestrielles de touristes non résidents selon la durée de séjours

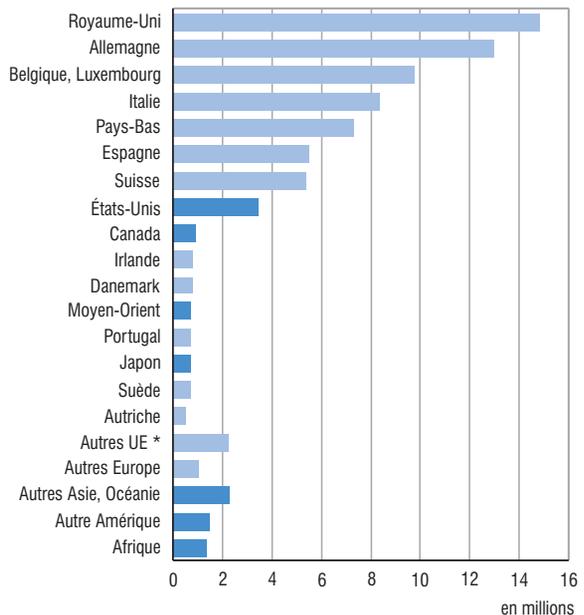


Sources : direction du Tourisme ; TNS-Sofres, enquête sur les visiteurs de l'étranger (EVE) 2007.

## Nos principaux touristes : les Européens, venus en voiture

Comme pour les excursionnistes, nos premières clientèles de touristes non résidents sont nos proches voisins d'Europe du Nord : Allemands, Britanniques et Belges (*figure 6*). Ces trois nationalités concentrent en effet 46 % des arrivées de touristes. Sont également importantes les clientèles néerlandaise (8,9 % des arrivées) et suisse (6,6 %). Nos voisins d'Europe du Sud (Italie, Espagne et Portugal) ne cumulent quant à eux que 17 % du total des touristes. Avec 87 % des arrivées et 83 % des nuitées, les Européens passent en moyenne 5,8 nuits en France. Cette durée de séjour relativement courte est due au fait que nombreux sont les Européens qui viennent en France pour un court séjour : week-end de découverte, simple transit... En règle générale, plus le pays de résidence est éloigné, plus la durée de séjour dans l'hexagone s'allonge.

## 6. Arrivées de touristes selon leur pays de résidence habituel



\* Y compris Bulgarie et Roumanie.

Sources : direction du Tourisme ; TNS-Sofres, enquête sur les visiteurs de l'étranger (EVE) 2007.

Comme pour les excursionnistes, la route est le moyen d'accès le plus utilisé par les touristes venant des pays limitrophes de la France : c'est en effet le cas pour 69 % d'entre eux. Ils utilisent ensuite l'avion (14 %), le bateau ou le « Shuttle » (11 %) et le train (6 %) (figure 7). Mais pour les touristes européens qui ne résident pas dans un pays limitrophe de la France, c'est l'avion qui vient en tête (55 % des arrivées) avant la route (40 %). Évidemment, l'avion domine très largement sur tout autre mode de transport pour les touristes provenant des autres continents.

Ce sont les touristes résidant aux États-Unis qui constituent notre première **clientèle long-courrier** avec 4,2 % des arrivées en 2007. Viennent ensuite nos cousins canadiens (1,1 % des arrivées), puis les touristes japonais (0,9 %). La durée moyenne de séjour des Américains est nettement plus importante que celle des Européens : 8 nuits en moyenne. En revanche celle des Japonais est plus courte (moins de 5 nuits). Enfin, si les Africains sont peu nombreux (1,7 % des arrivées), ce sont eux qui séjournent le plus longtemps (plus de 11 nuits) manifestement en raison d'une importante diaspora familiale en France.

## 7. Arrivées de touristes selon le mode de transport en 2007

	Avion	Bateau, Shuttle	Route	Train	Total
<b>Total (en millions)</b>	<b>20,6</b>	<b>7,8</b>	<b>48,6</b>	<b>4,9</b>	<b>81,9</b>
<b>Par trimestre</b>					
1 <sup>er</sup> trimestre	3,8	1,2	9,0	1,1	15,0
2 <sup>e</sup> trimestre	5,2	2,2	14,5	1,2	23,1
3 <sup>e</sup> trimestre	6,9	3,1	18,8	1,3	30,2
4 <sup>e</sup> trimestre	4,7	1,3	6,3	1,2	13,5
<b>Par zone de résidence (en %)</b>					
Afrique - Moyen-Orient	81,0	0,3	12,5	6,2	100,0
Asie - Océanie	63,9	3,6	17,2	15,3	100,0
Amérique	72,2	0,9	14,4	12,5	100,0
Europe - Pays non frontaliers	55,4	2,6	40,2	1,8	100,0
Europe - Pays frontaliers	14,1	11,6	68,9	5,4	100,0

Sources : direction du Tourisme ; TNS-Sofres, enquête sur les visiteurs de l'étranger (EVE) 2007.

## Séjours en hébergement marchand pour des vacances, du tourisme culturel ou du shopping

Alors que seulement 35 % des séjours en France des touristes français ont lieu en hébergement marchand en 2007, près des trois quarts des touristes non résidents ont utilisé ce type d'hébergement : hôtel, camping, résidence de tourisme, village de vacances, location de meublé, gîte ou chambre d'hôtes, etc. Seuls 25 % d'entre eux ont bénéficié d'un hébergement non marchand : résidence secondaire, famille, amis. Toutefois, ces proportions varient considérablement avec le motif du séjour en France et avec le pays de résidence habituelle des touristes.

Pour un séjour à motif personnel, les touristes utilisent l'hébergement non marchand pour 28 % de leurs nuitées et le secteur marchand pour 72 %. En revanche, pour un séjour pour raison professionnelle, l'hébergement marchand domine plus nettement avec 84 % des nuitées, dont 64 % dans l'hôtellerie.

Les Européens ont davantage tendance que les clientèles long-courrier à se répartir dans tous les types d'hébergement. En effet, les nuitées européennes se répartissent pour 37 % à l'hôtel, pour 18 % dans les campings, pour 15 % en location et pour 24 % en hébergement non marchand. Si les Italiens affectionnent l'hôtel (50 % de leurs nuitées), les Néerlandais préfèrent nettement le camping (36 % de leurs nuitées). Les Suisses utilisent fortement l'hébergement non marchand, notamment leurs résidences secondaires. Grâce à l'importante

communauté portugaise qui réside en France, les Portugais sont les champions de l'hébergement chez un membre de leur famille ; on observe le même phénomène chez les touristes résidant habituellement en Afrique.

Pour les clientèles d'origine plus lointaine, le recours à l'hébergement marchand, essentiellement l'hôtel, est quasi systématique pour les résidents des États-Unis ou du Japon venus pour raison professionnelle : il concentre 94 % de leurs nuitées professionnelles. Pour leurs séjours personnels, les Japonais recourent toujours en masse au secteur marchand : 85 % de leurs nuitées dont 79 % pour l'hôtellerie. En revanche, les touristes résidant aux États-Unis ont un comportement plus proche de celui des Européens : l'hôtellerie recueille seulement 53 % de leurs nuitées personnelles, la location 15 % et le secteur non marchand, en particulier la famille ou les amis, 25 %.

En 2007, 80 % des touristes non résidents hors transit déclarent pratiquer une ou plusieurs activités spécifiques au cours de leur séjour en France. Sans surprise, puisque la grande majorité d'entre eux séjournent pour motif personnel, il s'agit d'abord d'activités de « vacances, loisirs ou agrément » pour 83 % d'entre eux. Viennent ensuite le tourisme culturel pour 29 % d'entre eux, le shopping (16 %), les activités sportives (7 %) et les parcs de loisirs comme *Eurodisney* pour 7 %.

Hormis les activités « vacances-loisirs », les touristes allemands et italiens sont très amateurs de tourisme culturel, et de shopping (*figure 8*). Les Britanniques et les Belges apprécient particulièrement les sports d'hiver, tout comme les Américains. Sans surprise, les touristes japonais et américains privilégient le tourisme culturel et le shopping. Enfin, les touristes résidant habituellement au Moyen-Orient profitent de leur séjour en France pour faire des achats, avant même du tourisme culturel.

Parmi les touristes venus pour affaires, plus d'un sur trois pratique une activité non professionnelle : il s'agit de tourisme culturel pour 13 % d'entre eux, puis de shopping pour 9 %. Là aussi, les Japonais et les Moyen-Orientaux sont les champions du shopping : respectivement 18 % et 21 % profitent de leur séjour professionnel pour s'adonner à cette activité. Nos voisins européens privilégient quant à eux le tourisme culturel ou les visites aux amis.

## 8. Activités pratiquées par les touristes hors transit

Pays habituel de résidence	en % des arrivées					
	Vacances, loisirs	Tourisme culturel	Achats	Parcs de loisirs	Activités sportives	Professionnel
Allemagne	79,5	37,7	16,8	4,4	7,2	2,4
Belgique, Luxembourg	76,7	19,5	10,4	4,7	11,6	2,6
Espagne	83,9	24,3	12,7	13,5	7,7	0,9
États-Unis	90,8	48,5	23,1	2,8	3,6	1,5
Italie	86,0	33,7	19,3	7,1	4,4	1,4
Japon	44,1	77,4	53,7	2,4	6,4	6,6
Pays-Bas	86,9	19,8	7,0	5,2	8,0	0,7
Royaume-Uni	85,4	18,5	14,0	8,9	10,3	0,8
Suisse	81,0	19,8	15,9	5,2	4,9	1,7

Note : le total est supérieur à 100 car plusieurs activités peuvent être pratiquées.

Sources : direction du Tourisme ; TNS-Sofres, enquête sur les visiteurs de l'étranger (EVE) 2007.

## 39,6 milliards d'euros de recettes en 2007

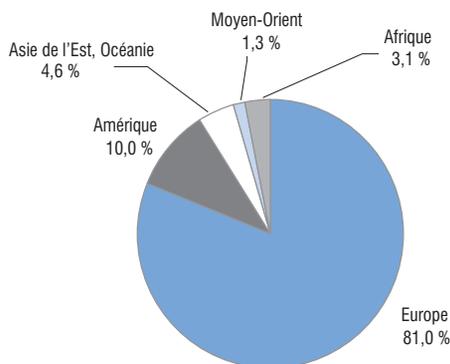
Le tourisme international a commencé à prendre de l'importance dans les années 1960. Pour la France, cette importance a crû rapidement puisque les recettes touristiques sont passées de 1,1 milliard d'euros en 1970 à 20,3 milliards en 1992, soit une hausse moyenne de 15 % par an.

Après un ralentissement de 1993 à 1996, les recettes ont repris leur croissance jusqu'en 2000. Les attentats du 11 septembre 2001, puis la guerre en Irak et l'épidémie de SRAS en 2003 ont porté un coup d'arrêt à cette croissance. Les recettes n'ont retrouvé une hausse significative qu'en 2006 (+ 4,3 %), puis en 2007 (+ 4,6 %).

Avec 39,6 milliards d'euros de recettes, la France se classe au troisième rang mondial derrière les États-Unis et l'Espagne.

En 2007, les visiteurs européens représentent 87 % des arrivées et 81 % des recettes de la ligne « voyages » de la balance des paiements (figure 9). Le Royaume-Uni constitue la première clientèle touristique de la France avec à lui seul 18,1 % des arrivées et 15,7 % des recettes touristiques ; l'Allemagne est presque à égalité avec 15,8 % des arrivées et 15,8 % des recettes en 2007. Viennent ensuite l'union Belgique-Luxembourg (11,8 % des recettes), l'Italie (8,4 %), les Pays-Bas (8,2 %), la Suisse (7,3 %) et l'Espagne (5,9 %). L'ensemble de ces huit pays représente près des trois quarts du total des recettes touristiques de la France.

### 9. Répartition des recettes touristiques selon l'origine des visiteurs en 2007



Sources : direction du Tourisme ; TNS-Sofres, EVE (2007) ; Banque de France.

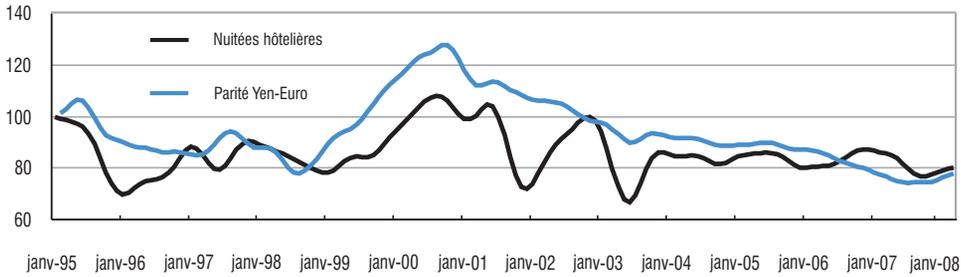
Les États-Unis constituent la première clientèle non européenne de la France, avec 4 % des arrivées mais 5,1 % des recettes car ils séjournent plus longtemps que les Européens. Ils sont suivis par le Canada (1,6 % des recettes) et le Japon (près de 1 % des recettes). Au total, les visiteurs originaires du continent américain (Canada, États-Unis et Amérique du Sud) ont un poids comparable à celui de la Belgique. Les visiteurs originaires d'Asie (Moyen-Orient inclus) et d'Océanie représentent quant à eux 5,9 % des recettes touristiques de la France.

Malgré un euro fort, les dépenses des clientèles non européennes augmentent lentement. La forte dépréciation du dollar et du yen par rapport à l'euro dans les années récentes a d'ailleurs modifié les attractivités relatives des différentes destinations touristiques mondiales : la compétition est croissante entre les pays du monde entier pour attirer les touristes sur leur territoire. Hormis quelques événements internationaux majeurs (attentats du 11 septembre 2001 ou épidémie de SRAS début 2003), la corrélation entre la parité du yen par rapport à l'euro et le volume des nuitées hôtelières japonaises est forte (figure 10).

Le poste « voyages » de la balance des paiements est devenu excédentaire en 1978, puis ce solde positif s'accroît jusqu'à devenir le premier poste contributeur dans les échanges extérieurs de la France depuis 1989 (figure 11). En 1998, l'excédent touristique de 9,1 milliards d'euros a presque entièrement compensé le déficit énergétique de la France (9,8 milliards). L'excédent touristique a culminé en 2000, où il a atteint 14,1 milliards d'euros. Après s'être effrité jusqu'en 2005 en raison d'une stagnation des recettes conjuguée à une hausse des dépenses des Français à l'étranger, il se redresse nettement en 2006 en revenant à 12,1 milliards d'euros, puis 12,8 milliards en 2007. ■

## 10. Nuitées hôtelières japonaises et parité yen-euro

indice base 100 en janvier 1995



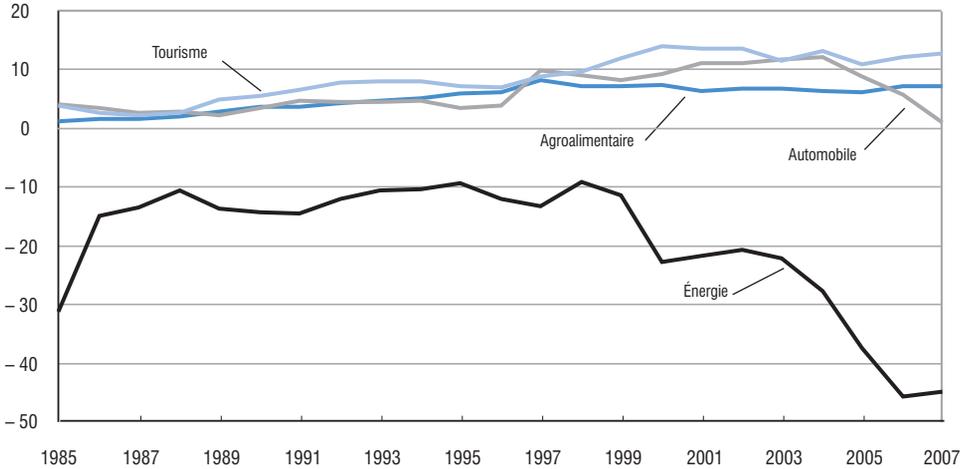
janv-95 janv-96 janv-97 janv-98 janv-99 janv-00 janv-01 janv-02 janv-03 janv-04 janv-05 janv-06 janv-07 janv-08

Note : données mensuelles corrigées des variations saisonnières.

Sources : Insee ; direction du Tourisme ; partenaires régionaux pour les nuitées - enquête de fréquentation hôtelière ; Banque de France pour la parité yen-euro.

## 11. Solde extérieur de la France pour quelques grands postes

en milliards d'euros



Source : Insee, Comptes nationaux.

---

## Sources

L'enquête auprès des visiteurs venant de l'étranger cherche à mesurer le volume trimestriel des flux touristiques des non-résidents à la sortie du territoire et à en observer le comportement en France métropolitaine. Elle est réalisée en continu par TNS - Sofres pour la direction du Tourisme et la Banque de France, avec 20 000 questionnaires par trimestre distribués aux visiteurs étrangers lors de leur sortie du territoire. Elle a été réalisée pour la première fois en 2004.

En effet, la mise en circulation de l'euro dans les douze pays membres de l'Union économique et monétaire en janvier 2002 a rendu caduc le système d'information dont disposait la Banque de France pour élaborer le poste recettes de la ligne « voyages » de la balance des paiements. Une nouvelle source permettant de connaître l'ensemble des dépenses réalisées par les non-résidents sur le territoire français étant par conséquent nécessaire, cette enquête comporte une large part consacrée aux dépenses effectuées par les non-résidents lors de leur séjour en France.

L'interrogation s'effectue à la sortie du territoire auprès de l'ensemble des visiteurs (touristes et excursionnistes) sur tous les modes de transport utilisés. Pour la route, à la suite de l'abolition des frontières physiques consécutive aux accords de Schengen, l'interrogation s'effectue sur les aires d'autoroutes.

Les questionnaires, traduits en neuf langues, sont remplis par les touristes ; l'enquêteur, chargé également de leur comptage, reste disponible pour une aide éventuelle. Environ 80 000 questionnaires sont recueillis annuellement, ce nombre élevé étant nécessaire pour assurer la fiabilité des estimations au niveau mensuel.

L'enquête vise ainsi à déterminer le nombre de visiteurs étrangers qui viennent chaque mois, par mode de transport. Elle renseigne aussi sur la durée de leur séjour, sur leurs modes d'hébergement et sur la motivation (raisons personnelles ou professionnelles) de leur venue en France. Enfin, les dépenses indiquées sur les questionnaires permettent de déterminer leur contribution à l'économie française.

Les données utilisées par l'opération sont de trois types :

- les données issues du questionnaire distribué aux non-résidents ;
- les données issues des vacations de comptage, qui détermineront la structure résidents/non-résidents ;
- les données exogènes à l'enquête elle-même : il s'agit des flux de trafic aérien, ferroviaire, maritime (en nombre de passagers) et routier (en nombre de véhicules) provenant des organismes de tutelle (DGAC, SNCF, direction des ports, MEEDDAT).

## Définitions

**Touriste étranger ou non résident** : voyageur résidant dans un autre pays et passant au moins une nuit en France.

**Excursionniste** : voyageur effectuant l'aller et le retour dans la même journée, sans passer aucune nuit hors de son lieu de résidence habituel.

**Clientèle long-courrier** : terme utilisé pour les clientèles d'origine lointaine par rapport à la France, essentiellement non européennes.

**Touriste** : voyageur qui passe au moins une nuit hors de son lieu de résidence habituel, quel que soit le motif de ce voyage.

**Visiteur en transit** : voyageur non résident qui passe par un pays, avec ou sans nuitée, pour se rendre dans un autre pays constituant sa destination finale.

---

---

## Pour en savoir plus

Antzac M., Le Garrec M.-A., « Le tourisme international en France en 2007 », *Tourisme Infos Stat* n° 2008-5.

Khiati A., Lévy B., « L'Enquête auprès des visiteurs venant de l'étranger : résultats 2006 », *Tourisme Infos Stat* n° 2007-2.

Le Garrec M.-A., « Les touristes étrangers dans l'hôtellerie en 2005 », *Tourisme Infos Stat* n° 2006-13.

Armand L., « L'Enquête auprès des visiteurs venant de l'étranger (EVE) : résultats 2005 », 2006.

Ces documents sont consultables sur le site <http://statistiques-tourisme.gouv.fr>

---